



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation de Région Académique au Numérique Educatif

Développer les compétences numériques des enseignants et personnels d'éducation avec Pix+ Édu

Contexte

Les compétences numériques acquises par les élèves font l'objet d'une certification Pix en 3^e et en terminale. À la rentrée 2023, une attestation de sensibilisation au bon usage des outils numériques et des réseaux sociaux ainsi qu'aux dérives et aux risques liés à ces outils est également généralisée auprès des élèves de 6^e.

Afin de développer les usages pédagogiques et éducatifs du numérique, il convient de renforcer les compétences numériques des enseignants et des personnels d'éducation. À cet effet, le dispositif Pix+ Édu a été spécialement conçu dans le cadre de la stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027. Portant sur les compétences numériques transversales et professionnelles définies dans le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Édu), il est composé d'un parcours d'auto-positionnement déployé à la rentrée (objet de la présente fiche), de parcours d'auto-formation et d'entraînement en ligne, et de formations pour accompagner la montée en compétences.

Présentation du parcours d'auto-positionnement

Dès cette rentrée, tous les enseignants et personnels d'éducation seront invités à effectuer le parcours d'auto-positionnement. Il offre la possibilité, sur la base du volontariat et en moins de deux heures, de découvrir le dispositif, de se situer dans la maîtrise des compétences numériques pour l'éducation et d'accéder à des ressources de formation en ligne.

Cette démarche est partagée par l'ensemble des personnels d'encadrement car elle constitue une opportunité d'engager le maximum d'enseignants dans une dynamique commune de développement de leurs compétences numériques.

Un déploiement dès septembre 2023

À partir de mi-septembre, un courrier électronique d'invitation à réaliser le parcours sera adressé directement par le ministère à l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation, dans les établissements publics et privés sous contrat. Les participants y trouveront le code d'accès et le lien direct vers le parcours Pix correspondant à leur campagne de rattachement. Ils seront invités à renseigner leur adresse électronique professionnelle (mail académique) pour démarrer le parcours après s'être connectés à leur compte Pix (déjà créé ou à créer sur Pix.fr).

Les campagnes sont organisées par territoire : une campagne pour chaque circonscription concernant le parcours 1^{er} degré public, et une campagne académique concernant le parcours 2^d degré et 1^{er} degré privé.

Ces parcours sont adaptatifs. Les participants peuvent les réaliser à leur rythme, en plusieurs fois s'ils le souhaitent. Des tutoriels sont disponibles à tout moment dans l'onglet dédié de leur profil Pix.

À l'issue de leur parcours, les participants ont la possibilité de partager leurs résultats avec les équipes académiques. Nous encourageons fortement à le faire car il permet d'obtenir une offre de formation et un accompagnement au plus près des besoins. Ce parcours d'auto-positionnement constitue donc une opportunité pour les personnels de poursuivre leur formation, tant sur la plateforme pix.fr en réalisant les autres parcours disponibles en ligne, qu'à partir de l'offre proposée par l'EAFc (écoles académiques de la formation continue) et par Réseau Canopé, en lien avec la DRANE (délégation de région académique du numérique pour l'éducation). Pour les niveaux les plus avancés, il est également possible de s'engager ensuite dans un processus de certification des compétences numériques.